

INFORMATIONS AU 8 JUILLET

Nous attendons la parution du guide des bonnes pratiques par la FFA prévue dans la deuxième quinzaine de juillet.

Nous compléterons les mesures prises lors de cette parution.

Ceci nous permettra d'établir ou non des départs par vague de 10 coureurs ou plus.

Afin de limiter au maximum les échanges entre participants et bénévoles, il est devenu quasiment obligatoire de fournir en ligne votre justificatif médical (certificat médical ou licence d'athlétisme) en amont de la manifestation, soit avant le 8 août à 23h59 ! Vous pouvez l'envoyer à l'adresse info@alpe21.fr

Pensez à ajouter les documents au plus tôt, aucune pièce justificative ne pourrait être acceptée sur place et nous nous réservons le droit de ne pas distribuer le dossard si le dossier en ligne n'est pas complet la veille de chaque course.

Pensez à vous inscrire et ne pas attendre le dernier moment.

Les inscriptions, le jour des courses, pourraient être impossibles.

Pour ajouter votre pièce justificative en ligne après votre inscription, vous trouverez dans votre courriel de confirmation d'inscription le lien menant à votre compte en ligne.

Au 8 juillet, rien ne laisse présager une annulation des courses.

Si des directives préfectorales sont imposées quelques jours avant les événements, des aménagements seront réalisés.

Nous mettrons en place des dispositifs sanitaires :

- masques obligatoires pour les retraits des dossards, les départs, les ravitaillements, les navettes, l'utilisation des remontées mécaniques. Si vous ne possédez pas de masque, vous pourrez vous en procurer pour 1€. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition,
- éco cup ou gobelet pliable personnel,
- nombre de ravitaillements en baisse et uniquement liquide, prévoir une semi-autonomie car nous vous donnerons 1 gel, 1 barre et 1 purée de fruits lors de la remise des dossards. Un ravitaillement solide est toujours envisagé à l'arrivée avec des contraintes sanitaires, les produits seront donnés,
- pour les navettes d'Alpe d'Huez 21, une participation financière de 2 € sera demandée.
- les gratifications seront attribuées au Challenge Cécile NARCY,
- les classements seront établis suivant les règles de la FFA,
- les remises de prix seront réduites, les 3 meilleurs temps Femme et Homme seront récompensés sur chaque course, le 1^{er} de chaque catégorie Femme et Homme sera uniquement récompensé avec les catégories M0 et M1, M2 et M3, M4 et M5, M6 et M7, M8 et M9 pour les courses Alpe d'Huez 21 et Pic de l'Alpe qui seront regroupées.

D'autres mesures seront dévoilées jusqu'à la fin du mois de juillet.

Attention, le nombre de participants par épreuve pourrait être limité.

Le 15 juillet 2020 approche, les tarifs vont augmenter. Il vous reste 6 jours pour bénéficier du tarif préférentiel.